

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FranceAgriMer au salon Vinitech Sifel du 29 novembre au 1^{er} décembre 2016 à Bordeaux : informer, écouter et accompagner les professionnels des filières vin et fruits et légumes

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, sera présent à Vinitech Sifel, salon mondial vitivinicole, arboricole et maraîcher, qui se tiendra du 29 novembre au 1^{er} décembre 2016 au Parc des expositions de Bordeaux.

À l'occasion de sa participation au salon Vinitech Sifel, qui fêtera sa 20^{ème} édition, FranceAgriMer met l'accent sur l'information et les échanges avec les acteurs des filières vin et fruits & légumes, grâce à la présence permanente d'experts sur son stand et l'animation d'une conférence.

Le stand de FranceAgriMer : informer et accompagner les acteurs des filières vin et fruits & légumes

Interlocuteur privilégié pour toutes les filières agricoles et l'ensemble des professionnels, FranceAgriMer vous donne rendez-vous sur son stand (hall 1, allée A, travée 15, stand 06), durant les trois jours du salon.

Experts, techniciens, gestionnaires des différentes mesures – du siège et des services territoriaux de FranceAgriMer – seront présents pour informer les professionnels, répondre à leurs questions, les accompagner dans leurs démarches et expliquer l'ensemble des services offerts par l'établissement à destination des filières vin et fruits & légumes.

La conférence de FranceAgriMer : Expérimentations viticoles et vignes-mères de greffons - nouveau régime de notification avant plantation

Dans le cadre de Vinitech Sifel, l'établissement organise une conférence pour présenter le nouveau régime de notification des plantations concernant les expérimentations viticoles et les vignes-mères de greffons.

le mardi 29 novembre 2016 de 15h à 16h (hall 3, salle 303)

Le nouveau régime européen de gestion du potentiel viticole s'est mis en place en 2016. Il prévoit un régime d'exemption aux autorisations de plantation de vigne, s'appliquant en particulier aux vignes-mères de greffons et aux parcelles destinées à une expérimentation. Ces parcelles doivent néanmoins faire l'objet d'une notification préalable à la plantation auprès de FranceAgriMer. Christine Moulliet, chargée de mission filières viticole et cidricole et appui aux filières à FranceAgriMer, apportera toutes les informations utiles sur ce nouveau dispositif : les types de parcelles concernées, les démarches à réaliser et le contexte réglementaire.

Pour en savoir plus sur la présence de FranceAgriMer sur le salon Vinitech Sifel : <http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Salon-VINITECH-SIFEL-a-Bordeaux-du-29-novembre-au-1er-decembre-2016/%28filiere%29/739/%28nodeActu%29/745>

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
